

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 19 octobre 2016

Délibération n° 2016 – 19/10/2016 – 14

*Travaux de la Commission « Subventions culturelles »
du 5 octobre 2016*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 14 octobre 2016

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 28 voix pour (unanimité):

la ventilation budgétaire des crédits telle que proposée par la Commission « Subventions culturelles » le 5 octobre 2016.

Dijon, le 20 octobre 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Relevé de décisions de la CFVU du 14 octobre 2016

Compte-rendu des travaux de la Commission « Subventions culturelles » du 5 octobre 2016

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du Vendredi 14 octobre 2016**

Relevé de décisions

Ordre du jour :

1. Informations du Président

2. Approbation des procès-verbaux des séances des 21 et 28 septembre 2016

Avis favorable à l'unanimité

3. Compte rendu des travaux de la Commission Subventions Culturelles du 5 octobre 2016

Avis favorable à l'unanimité

4. Compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 7 octobre 2016

Avis favorable à l'unanimité

5. Compte rendu des travaux de la Commission de la Pédagogie du 3 octobre 2016 :

a) Projet international

Avis favorable à l'unanimité

b) Diplômes d'Université

- demandes présentées par l'UMDPC-S : **Avis favorable à l'unanimité**

- modifications apportées au DU « Educateur Sportif et Activité Physique pour la Santé » :

Avis favorable à l'unanimité

c) Diplômes de Santé :

pour le DFAS Médicales :

- projet d'UE optionnelle « Gestion des risques » à destination des MM2 : **Report du vote**

- le C2i devient un module optionnel : **Avis favorable à l'unanimité**

pour les DFAS Maïeutiques :

- mises à jour des fiches filières avec notamment les dispositions concernant l'UE12 dont la non validation entraîne le redoublement : **Avis favorable à l'unanimité**



Bureau de la Vie Etudiante
Maison De l'Etudiant

Commission « Subventions culturelles » du 5 octobre 2016

La commission « **Subventions culturelles** » s'est réunie le mercredi 5 octobre 2016 à 10h à la Maison De l'Etudiant (salle de Conférence) sous la présidence de Pierre ANCET, vice-président délégué aux politiques culturelles assisté par Julien GROSSET, chargé de mission aux pratiques culturelles des étudiants.

Etaients présents ou représentés :

Enseignant (1) :

Pierre ANCET (Vice-président délégué aux politiques culturelles).

Etudiants (3) :

Dorian COLAS Des Francs (élu CFU représenté par Jérémy MUET), Kévin GARNIER (élu CA vice-président délégué à la Vie et à la démocratie étudiante), Julien GROSSET (chargé de mission aux pratiques culturelles des étudiants), Julie PERREAULT (élue CFVU procuration à Léna-Marie BOUCHER).

Personnels BIATSS (5) :

Dominique LAURET-CLERICI (responsable BVE), Guy-Daniel LIGAN (élu CFVU), Charline MOHN (directrice du Pôle culture et de l'Atheneum) ; Juliette OLIVIER (élue CA), Cédric MOUSSELLE (Directeur adjoint de l'Atheneum).

Personnel enseignant (1) :

Mickaël CLEVENOT (élu CFVU),

Association conventionnée (1) :

ADEXPRA Radio Dijon Campus.

Associations représentatives (3) :

De Taille et D'Estoc.
La Luna Del Oriente.
INSIDIJON

Etaients excusés :

Personnel BIATSS (1) :

Yamina ALI (élue CFVU).

Enseignants (2)

Hervé DUCHENE (Directeur des EUD), Paul PEREIRA (chargé de mission culture pour les sites délocalisés).

Associations représentatives (1) :

AESFD (Association des Etudiants Sages-Femmes de Dijon).

Démissions(2) :

Jérémy SYDOR (Vice-président étudiant du CA du CROUS), Robin TAINURIER (chargé de mission FSDIE).

Pierre ANCET ouvre la séance en remerciant les membres de la commission présents et précise qu'en raison des élections à l'uB, une seule commission « Subventions Culturelles » a pu se tenir durant l'année 2016.

Il rappelle que les demandes de subvention à la commission « Subventions Culturelles » vont pouvoir être honorées à hauteur de la dotation attribuée à cette commission, soit 31 000€.

Subvention université de Bourgogne	31 000,00 €
------------------------------------	-------------

Propositions de la commission "subventions culturelles" du 5 octobre 2016, de la CFVU du 14 octobre 2016 et validées par le CA du 19 octobre 2016

N°	Associations	Projets	Dates	Budget global	Montant de la demande FSDIE	Attribution FSDIE	Montant de la demande Culture	Proposition d'attribution
1	ADMA (Association pour la Découverte du Manga et de l'Animation)	Dijon //SAITEN 12	Les 8 et 9 octobre 2016	64 420,91 €	23 000,00 €	10 000,00 €	6 480,00 €	3 000,00 €
2	AJAI (Association des Juristes d'Affaires Internationales)	Journée des métiers du droit des affaires internationales	26 janvier 2016	917,26 €	366,90 €	366,00 €	91,72 €	0,00 €
3	ARTEMIS	De Corps et Dames	24 mars 2016	2 147,93 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
4	ARTenko	Exposition "Artistic Creation & Human Rights"	du 28 avril au 31 mai 2016	1 972,67 €	493,91 €	493,00 €	493,00 €	493,00 €
5	ASC (Association Sportive et Culturelle) de l'ESPé Département MEEF site de Nevers	Sorties étudiantes au semestre 2	Juin 2016	1 815,00 €	756,00 €	0,00 €	584,00 €	Projet annulé
6	ASUB (Association Sportive de l'Université de Bourgogne) section STAPS	STAPS en scène 3ème édition	4 mai 2016	7 550,02 €	2 600,00 €	2 600,00 €	500,00 €	500,00 €
7	BDE de l'ISAT	Organisation de la vie étudiante de l'ISAT	Année 2016 - 2017	124 737,93 €	62 368,98 €	Prochaine commission FSDIE	62 368,97 €	0,00 €
8	CIRK'UNIV'BFC	Animation d'ateliers de cirque et représentation sur scène en Bourgogne Franche Comté	Année 2016 - 2017	6 033,98 €	2 011,50 €	Prochaine commission FSDIE	1 005,48 €	700,00 €
9	DE BAS ETAGE[S]	Actions de valorisation des pratiques amateurs	De septembre 2016 à août 2017	21 944,70 €	9 000,00 €	Prochaine commission FSDIE	700,00 €	700,00 €
10	Association ETIQ (Association des étudiants et anciens étudiants du département d'informatique de l'IUT de Dijon)	24h des IUT informatique	Les 20 et 21 mai 2016	462,16 €	231,08 €	Prochaine commission FSDIE	231,08 €	0,00 €
11	SINGALLMUSIC	Singall : Sweet Sixties	Janvier à octobre 2016	45 410,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €
12	SINGALLMUSIC	Singall Gospel : Gospel de Noël	Septembre à décembre 2016	24 457,22 €	5 000,00 €	Prochaine commission FSDIE	1 500,00 €	1 500,00 €
13	TUD (Théâtre Universitaire de Dijon)	FESTIVAL ECLOSION 7ème édition	Du 29 mars au 2 avril 2016	15 639,14 €	4 000,00 €	4 000,00 €	3 000,00 €	1 300,00 €
14	TUD (Théâtre Universitaire de Dijon)	Ateliers de pratique artistique	Année 2016 - 2017	25 936,94 €	7 419,03 € (sur FSDIE 2017)	7 419,03 € (sur FSDIE 2017)	4 000,00 €	2 500,00 €
TOTAL				343 445,86 €	127 328,37 €	34 959,00 €	83 454,25 €	12 193,00 €

Solde au 5 octobre 2016	18 807,00 €
-------------------------	-------------

AVIS DE LA CFVU DU 14 OCTOBRE 2016 : FAVORABLE A L' UNANIMITE

TRAVAUX DE LA COMMISSION SUBVENTIONS CULTURELLES DU 5 OCTOBRE 2016

NUMERO DOSSIER	NOM DE L'ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DECISION	OBSERVATIONS
1	ADMA (Association pour la Découverte du Manga et de l'Animation)	Dijon //SAITEN 12	3 000,00 €	L'association a revu sa demande de subvention à la baisse et a demandé 3 000€(au lieu de 6 480€au départ).
2	AJAI (Association des Juristes d'Affaires Internationales)	Journée des métiers du droit des affaires internationales	0,00 €	La demande est hors critères par rapport à ceux de la commission "Subventions culturelles".
3	ARTEMIS	De Corps et Dames	500,00 €	Sous réserve que l'association programme une exposition dans le hall de la Maison De l'Etudiant ou tout autre lieu du campus .
7	BDE de l'ISAT	Organisation de la vie étudiante de l'ISAT	0,00 €	La demande est hors critères par rapport à ceux de la commission "Subventions culturelles".
8	CIRK'UNIV'BFC	Animation d'ateliers de cirque et représentation sur scène en Bourgogne Franche Comté	700,00 €	Le montant de la prestation, suite à l'appel à des intervenants "professionnels" extérieurs, est de 3 480 € D'après les critères de la commission "subventions culturelles", <i>les dépenses de traitement des salariés de l'association peuvent apparaître dans le budget prévisionnel, mais ne sont pas prises en compte pour l'attribution de la subvention.</i> La somme de 3 480€vient donc en déduction du budget total de 6 033,98€ La subvention est donc calculée sur la base d'un budget de 2 553,98€
10	Association ETIQ (Association des étudiants et anciens étudiants du département d'informatique de l'IUT de Dijon)	24h des IUT informatique	0,00 €	La demande est hors critères par rapport à ceux de la commission "Subventions culturelles".
11	SINGALLMUSIC	Singall : Sweet Sixties	1 000,00 €	Pour les mêmes raisons que le dossier n°9, le montant de la prestation, suite à l'appel à des intervenants "professionnels" extérieurs, vient en déduction du budget total. La subvention est donc calculée sur une nouvelle base de budget.
12	SINGALLMUSIC	Singall Gospel : Gospel de Noël	1 500,00 €	Sous réserve de programmer un concert sur le Campus Dijonnais.
13	TUD (Théâtre Universitaire de Dijon)	FESTIVAL ECLOSION 7ème édition	1 300,00 €	Pour les mêmes raisons que les dossiers n° 9 et 11, le montant des prestations, suite à l'appel à des intervenants "professionnels" extérieurs, vient en déduction du budget total. La subvention est donc calculée sur une nouvelle base de budget.
14	TUD (Théâtre Universitaire de Dijon)	Ateliers de pratique artistique	2 500,00 €	